

Communiqué de presse

Fort-de-France, le 19 mai 2022

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) de la Martinique publie une synthèse de l'année 2021. Cette note propose une vue d'ensemble de la situation économique et monétaire de la Martinique.

L'ÉCONOMIE DE LA MARTINIQUE EN 2021 : UN REDÉMARRAGE EN ORDRE DISPERSÉ

En 2021, **la croissance redémarre en Martinique**. L'indicateur du climat des affaires se hisse dès le premier semestre au-dessus de sa moyenne de long terme. Le chiffre d'affaires du secteur marchand rejoint son niveau de 2019. Le taux de chômage atteint son plus bas historique au 4^e trimestre (hors confinement de mars 2020).

Toutefois, **ce redémarrage s'effectue en ordre dispersé**. La recrudescence de la circulation du coronavirus et des cas de décès lors de la 4^e vague affaiblit la dynamique économique au second semestre. Contrairement aux autres secteurs, l'hôtellerie, la restauration et l'animation ne voient pas leur situation s'améliorer. Par ailleurs, l'activité est encore largement soutenue par les mesures d'urgence (comme l'activité partielle, le prêt garanti par l'État) et de stimulus (comme le plan France relance). Dans ce contexte, le rebond des prix de l'énergie importée, de la hausse des cours mondiaux d'hydrocarbures et le renchérissement du fret de marchandises pèsent sur le rétablissement de l'activité.

Alors que 2022 se présentait comme une année d'accélération de l'activité, les tensions inflationnistes gagnent en intensité et devraient in fine décourager une partie de l'offre et de la demande agrégées. La recrudescence de la circulation du coronavirus et le début du remboursement des prêts garantis par l'État pour une majorité d'entreprises pourraient dégrader encore ce scénario.

A contrario, le prolongement des dispositifs de soutien au marché du travail et l'adoption de nouvelles mesures dans le cadre du plan de résilience pourraient relever les perspectives d'activité, comme la mobilisation du surplus d'épargne des ménages martiniquais formé avec la crise sanitaire et évalué fin 2021 à 700 millions d'euros.

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société en cours d'immatriculation, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : Hervé LOUIS-JEAN - tél : 05 96 59 44 61, herve.louis-jean@iedom-martinique.fr